



الجمعية التونسية
للحقوق من أجل
الطفل
ASSOCIATION TUNISIENNE
DE DEFENSE DES DROITS
DE L'ENFANT
www.enfant.tn



RAPPORT D'ACTIVITE 2012

ATDDE

SOMMAIRE

ACTIVITES FEDERATIVES	1
Evénements fédérateurs	1
Vie du bureau	1
REPRESENTATION ET PLAIDOYER	1
ACTIONS EN PARTENARIAT	3
Partenaires associatifs	3
Partenaires institutionnels	3
L'ATDDE EN ACTION	4
Création de supports de communication	4
Colloques « l'enfant citoyen silencieux »	5
Campagne pour une circoncision sans risque	5
Célébration du 23 ^{ème} anniversaire de la CIDE	6
COMMUNICATION	6
Communiqués de presse	6
Conférence de presse	7
Médias	7
Création d'un site web	7
Acquisition de matériel multimédia	8

ACTIVITES FEDERATIVES

EVENEMENTS FEDERATEURS

Décembre 2011 Constitution de l'Association Tunisienne de Défense des Droits de l'Enfant.

JORT153(7459) 22/12/2011 Quittance : RR853746017TN en date du 13/12/2011
N°2011T07150APSF1

Membres Fondateurs :

Dr Moez Cherif :Président

Me Latifa Guizani :Vice-président

Dr Monia Ferchiou : Secrétaire Général.

Dr Selma Hafsia :Secrétaire Général Adjoint.

Aida Mcharek : Trésorier

Ali Abichou :Trésorier Adjoint

Arbia Hosni :Membre



06 janvier 2012 Conférence de presse d'inauguration

16 mars 2012 Animation d'une journée d'information et de sensibilisation à propos des droits de l'enfant à la maison de jeunes de Kabaria (banlieue de Tunis) Public cible : Enfants de 06 ans à 18 ans (Ministère de la Jeunesse et des Sports).

12 janvier 2012 Assemblée Générale Annuelle

VIE DU BUREAU

Nouveaux membres

Mr. Mondher Selmi : Chargé de la relation avec l'IADH et du réseautage.

Mr. Moez Karoui : Chargé de l'animation et de la mise à jour du site web.

REPRESENTATION ET PLAIDOYER

- 31 janvier 2012** Participation à la **Journée Nationale de l'Observatoire d'Information de Documentation et d'Etude pour la Protection des Droits de l'Enfant.**



2. **19 mars 2012** Contribution et participation au **forum des associations actives dans le milieu éducatif** sur invitation du Ministère de l'Education à la cité des sciences. Il s'agissait d'un workshop sur l'encadrement, les sources de financement droits et le développement de la communication associative et sur l'élaboration d'un guide des associations sur le travail culturel en milieu scolaire.
3. **03 mai 2012** Participation sur invitation du Ministère de la Femme et de la Famille à une séance de travail et de réflexion sur **la situation juridique et sociale des enfants étrangers non accompagnés en Tunisie**, suite à l'afflux de réfugiés venant du territoire Libyen dans le sud tunisien. Par ailleurs, durant cette période des enfants sont nés dans le camp des réfugiés et s'est posé le problème de l'octroi ou pas de la nationalité et de la notion du « droit du sol »
4. **17 mai 2012** Participation au projet du Ministère de la Femme et de la Famille pour la création d'une **instance indépendante pour les droits de l'enfant**. Son rôle serait de garantir l'application des lois et textes de protection de l'enfant et d'être un recours pour le citoyen, les institutions et l'enfant lui-même chaque fois qu'il y a atteinte à leurs droits : « Ombudsman for children » ou « défenseur des droits de l'enfant »
5. **23 mai 2012** Participation au **séminaire de soutien et de plaidoyer pour la constitutionnalisation des droits de l'enfant** sous l'égide du Ministère de la Femme et de la Famille avec la participation de députés de l'ANC et de représentants de différents ministères concernés en particulier le Ministère des Droits de l'Homme et de la Justice Transitionnelle.
6. **23 et 24 mai 2012** Participation à un séminaire sous l'égide du Ministère de l'Education et de l'Unicef sur **l'abandon scolaire**. Thèmes principaux : Quelles contributions peuvent apporter les associations ? Quelles peuvent être les incidences sociales et économiques de l'abandon scolaire ?
7. **14 et 15 septembre 2012** Participation aux **journées de dialogue de l'ANC avec la société civile**.
 - Le premier jour plaidoyer auprès de la commission des droits et des libertés pour inciter à améliorer le texte proposé dans le brouillon du projet de constitution (article 31) ;
 - le deuxième jour plaidoyer auprès de la commission des instances constitutionnelles pour la création d'une institution indépendante pour les droits de l'enfant.



8. 28 et 29 septembre 2012 Participation aux débats de la [conférence internationale sur la mise en place d'un mécanisme indépendant de suivi des droits de l'enfant en Tunisie](#) organisée par la MAFF et l'Unicef



9. 22 et 23 novembre Participation à un séminaire sous l'égide de l'UNICEF et de l'ICTJ avec un plaidoyer sur la place à accorder à l'enfant et aux jeunes dans [le processus de justice transitionnelle](#) en Tunisie.

ACTIONS EN PARTENARIAT

PARTENAIRES ASSOCIATIFS

1. 03 mars 2012 Contribution à l'atelier de [préparation du projet Beity](#) (Dar Lasram)
2. 30 et 31 mars 2012 Participation à la deuxième édition du [forum TUNISO-FRANÇAIS de la société civile](#) : quatre thèmes ont été adoptés. La citoyenneté, droit et santé des femmes, environnement et microcrédit.
3. 14 avril 2012 Participation à la « [caravane du documentaire](#) » à Bizerte par la projection du film « l'enfant citoyen silencieux » et un débat avec les enfants du centre culturel de Bizerte sur les droits de l'enfant et sur l'écriture de la constitution.
4. 18 et 19 mai Participation [au forum du citoyen actif](#). Cette deuxième édition s'est déroulée à la cité des sciences. Plus de 200 associations étaient présentes.
5. 16 juin 2012 Présentation d'une [conférence sur l'exploitation économique des enfants](#) lors d'une table ronde organisée par l'association des jeunes leaders sous l'égide d'une ONG : « search for commonground »
6. 22 août 2012 Participation à un séminaire sur [la première lecture du brouillon du projet de la constitution](#) organisé par DEMOCRACY REPORTING INTERNATIONAL et l'Association Tunisienne de droit Constitutionnel.



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

7. 24 mai 2012 Participation à la journée d'étude organisée par la Faculté des Sciences Juridiques Politiques et Sociale de Tunis : « [Regard croisé sur l'adoption](#) ».

8. **05 au 08 juin 2012** Participation au séminaire organisé par l'Institut Arabe des Droits de l'Homme sur le [réseautage dans le travail des ONG](#).
9. **27 juin 2012** Participation à un séminaire organisé par GOOGLE sur [les multimédias et leur contribution au développement](#) et à la création de nouvelles opportunités économiques et sociales.
10. **12 juillet 2012** Participation à l'exposé du [rapport sur la représentation de l'enfant, de l'adolescent et du jeune dans les média tunisiens](#) Unicef
11. **28 septembre 2012** [Rencontre avec l'émissaire des Nations Unies](#), Mme SEKAGGYA et Mme ALOPINIGANSON de la Commission Africaine des Droits de l'Homme au siège du haut-commissariat des Nations Unies à Tunis pour un exposé sur l'activité des défenseurs des droits de l'homme en général, de l'enfant en particulier, et de l'avancement des travaux de l'ANC dans le domaine.
12. **03 décembre 2012** Participation à une Rencontre organisée par la MAFF et l'Unicef sur [l'article 31 du brouillon du projet de la nouvelle constitution](#).
13. **12 décembre 2012** Participation à la revue annuelle des programmes de protection de l'enfant et plaidoyer pour [l'intérêt de la contribution de la société civile](#) dans ce processus. Revue sectorielle MAF / MAS et MJ.
14. **19 décembre 2012** Participation à la [revue annuelle finale d'évaluation des programmes de protection de l'enfant](#) en présence des représentants des ministères concernés ainsi que le Ministère des Affaires Etrangères sous l'égide de l'Unicef.

L'ATDDE EN ACTION

CREATION DE SUPPORTS DE COMMUNICATION

1. Création d'un logo identifiant l'association.
2. Impression de cartes de visite en arabe et en français frappées du logo de l'association.
3. Création de banderoles portant le sigle de l'association, ainsi que des drapeaux pour une meilleure visibilité lors des manifestations et réunions.
4. Elaboration d'affiches à visée éducative portant les principes des droits de l'enfant pour une large diffusion auprès des professionnels de santé ayant en charge l'enfant dans un premier temps et pour une diffusion dans les institutions éducatives dans un deuxième temps, une fois qu'un contrat de partenariat sera conclu avec les autorités compétentes.
5. Réalisation d'un court métrage en collaboration avec Mr. Hichem Ben Ammar cinéaste : Ce film donne la parole à des enfants issus de différentes régions tunisiennes et de milieux divers, leur donnant l'occasion de s'exprimer sur leurs attentes vis-à-vis de l'ANC.

COLLOQUES « L'ENFANT CITOYEN SILENCIEUX »

Durant l'année 2012 nous avons organisé une série de colloques que nous avons dénommés « L'enfant citoyen silencieux ». Il s'agit d'un cycle de colloques itinérants dont le but était de sensibiliser :

- les associations de la société civile travaillant sur le terrain et opérant dans les secteurs de l'enfance et de la citoyenneté,
- les responsables régionaux,
- les députés
- et les médias

sur l'intérêt d'inscrire les droits de l'enfant dans la constitution et de faire évoluer les mentalités pour considérer l'enfant désormais comme un être sujet de droit et non objet de droit.

Au total quatre colloques ont été organisés :

1. à Tunis le 15 mars,
2. au Kef le 15 avril,
3. à Zarzis le 13 mai,
4. à Sfax le 3 juin.



Ces colloques ont permis d'amener des spécialistes en droits constitutionnel, des juristes, des journalistes et des composants de la société civile à se rassembler et à discuter autour du thème des droits de l'enfant et de devenir autant de vecteurs du principe de la nécessité d'inscrire les droits de l'enfant dans la nouvelle constitution.

CAMPAGNE POUR UNE CIRCONCISION SANS RISQUE

14 et 26 ramadan L'ATDDE a organisé une « campagne de circoncision sans risque » avec la collaboration de l'Association Tunisienne de Chirurgie Pédiatrique et les conseils régionaux de l'Ordre des Médecins. Ces cérémonies ont été organisées avec des chirurgiens pédiatres exerçant dans des institutions publiques ou privées avec deux mot d'ordres : Médicalisation



obligatoire de cet acte rituel afin qu'il se déroule dans des conditions optimales de sécurité pour l'enfant et sensibilisation de la CNAM pour la reconnaissance de cet acte médical et sa couverture sociale.

Elles ont été organisées à : Bizerte, Zaghouan, Tunis, Sousse, Monastir, Moknine, Kef, Kasserine, Kairouan, et Gabes.

L'ATDDE a célébré l'anniversaire de la Convention internationale des Droits de l'Enfant (CIDE) avec les enfants du Centre de Défense et d'Intégration Sociale de Mallassine. Nous avons animé la journée avec la contribution de l'association de taggueurs Tahadi, des chanteurs Yasser Jeradi et Hédi Habouba, de la chaine de restaurants Takassime . Le débat de clôture sur le vécu des droits de l'enfant a été dirigé par le député Fadhel Moussa (Doyen de la Faculté des Sciences Politiques et Juridiques).



COMMUNICATION

COMMUNIQUES DE PRESSE

Au cours de l'année 2012, l'ATDDE a été amenée à communiquer, par voie de presse, sa position face à certains événements. Les principaux communiqués publiés ont été :

1. Communiqué de l'ATDDE suite à l'agression du siège de l'UGTT et de l'atteinte portée aux institutions universitaires (22 février 2012)
 - Déclarant son soutien inconditionnel à l'UGTT, l'ATDDE condamne l'agression perpétrée à la place Mohamed Ali, dernier carré de la liberté d'expression du peuple tunisien sous la dictature.
 - L'ATDDE condamne toute forme d'agression perpétrée contre les institutions universitaires
 - L'ATDDE condamne l'atteinte portée à la liberté d'expression
2. Communiqué de dénonciation de l'article 31 du brouillon du projet de la nouvelle constitution qui confie la responsabilité des droits de l'enfant à sa famille, qualifié comme une atteinte grave aux droits de l'enfant tels que inscrits dans la CIDE ratifiée par la Tunisie (18 aout 2012).
3. Communiqué de soutien au Syndicat National des Journalistes Tunisiens (SNJT) dans leur grève générale pour la défense de la liberté de la presse. L'ATDDE soutient inconditionnellement le droit du citoyen tunisien à l'information et à la liberté d'expression (17 octobre 2012)
4. Communiqué relatif à l'appel de l'UGTT au dialogue national ; l'ATDDE soutient et adhère au projet en insistant sur la nécessité d'intégrer les droits de l'enfant dans la nouvelle constitution (17 octobre 2012)
5. Communiqué de soutien à la grève des journalistes de Dar Essabah dénonçant l'atteinte à la liberté de la presse (17 octobre 2012)

6. Communiqué de condamnation de l'appel au mariage des fillettes lancé par Bahri Jlassi Président du parti «pour l'ouverture et la fidélité » et député de l'ANC. L'ATDDE dénonce le danger de ces dérives. (19 octobre 2012)
7. Communiqué d'appel à la constitutionnalisation des droits de l'enfant (20 novembre 2012)

CONFERENCE DE PRESSE

16 aout 2012 L'ATDDE a organisé une conférence de mobilisation pour permettre d'accéder à l'égalité des chances que les textes de l'article 31 du projet de brouillon de la constitution mettent en péril avec la participation de



Mr le Pr Sadok Belaid
Professeur Emérite à
la Faculté des
Sciences Juridiques



Mr Hatem Kotrane
Vice-président du Comité des
Nations Unies des Droits de
l'Enfant.



MEDIAS

Tout le long de cette année la voix de l'enfant a trouvé un espace auprès de deux chaînes de la radio nationale :

1. **Radio Tunis Chaine Internationale (RTCI)** : une chronique hebdomadaire qui tente de faire évoluer la culture et la philosophie du respect des droits de l'enfant. Cette émission deviendra officielle à compter du prochain 14 janvier 2013 et fera désormais partie de la programmation de la chaîne.
2. **La chaîne culturelle** consacre aussi un espace hebdomadaire dédié à l'enfant afin de sensibiliser les acteurs du monde de la culture à la nécessité d'intégrer une stratégie claire envers les enfants.

CREATION D'UN SITE WEB

- www.enfant.tn

Don de l'Unicef via PROFIX le 4 /1 /2013 commande : CD0011 Références

- PC DELL Inspiron N4050 i5-4Go-500Go-Win Home Basic
- Video-projecteur EB-X14